



Assemblée générale

Cinquante-deuxième session

8 mai 1997

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999*

Titre VIII

Services communs d'appui

Chapitre 27B Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Programme 24 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	1
A. Direction exécutive et administration	5
B. Programme de travail	7
1. Comptabilité générale et information financière	7
2. Planification des programmes et budget	10
3. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix	13

* Le présent document contient le chapitre 27B du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999. L'ensemble du projet de budget-programme paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session (A/52/6/Rev.1)*.

Chapitre 27B

Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

(Programme 24 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001)

Vue d'ensemble

- 27B.1 Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité est chargé de l'exécution du sous-programme 2, Planification des programmes, budget et comptabilité, du programme 24, Services administratifs, du plan à moyen terme pour la période 1998-2001 (A/51/6/Rev.1).
- 27B.2 Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité établit les règles et procédures budgétaires et comptables de l'Organisation. Pour l'exercice biennal, le principal objectif du Bureau est de continuer d'appliquer et d'améliorer le système de planification des programmes, de budgétisation et de comptabilité pour toutes les activités quelle qu'en soit la source de financement — budget ordinaire, comptes des opérations de maintien de la paix et fonds d'affectation spéciale de l'Organisation notamment.
- 27B.3 Le Bureau établit et présente à l'Assemblée générale le projet de plan à moyen terme et les budgets-programmes biennaux ainsi que les rapports connexes sur l'exécution du budget de l'Organisation des Nations Unies, les propositions budgétaires et les rapports d'exécution concernant les opérations de maintien de la paix, tient les comptes de l'Organisation et établit des rapports financiers. Au cours de l'exercice biennal, le Bureau concentrera ses efforts sur l'amélioration du système et des procédures utilisés, et ce pour toutes les activités quelle qu'en soit la source de financement. Le programme de travail du Bureau continuera d'être régi par le règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation, les règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation ainsi que par les résolutions que l'Assemblée générale adopte chaque année au sujet des questions administratives, financières et budgétaires.
- 27B.4 Le Bureau fournit des services fonctionnels à l'Assemblée générale, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au Comité du programme et de la coordination, au Conseil économique et social, au Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et au Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'ONU.
- 27B.5 Le montant total des ressources prévues pour le Bureau représenterait une diminution nette de 730 900 dollars. Il est proposé de supprimer 16 postes [5 postes d'administrateur et 11 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] et d'en transférer 2 [1 poste d'administrateur et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)] de la Division de la comptabilité au Système intégré de gestion (SIG) (chap. 27D, Services d'appui). Il est également proposé de transférer 5 postes d'agent des services généraux (Autres classes) de la Division de la comptabilité à la Division des marchés et des transports (chap. 27D), afin de rationaliser le traitement des factures.

27B.6 Les ressources prévues pour le Bureau en 1998 et 1999 se répartiraient comme suit :

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>
	<i>(En pourcentage)</i>	
A. Direction exécutive et administration	6,2	—
B. Programme de travail		
1. Comptabilité générale et information financière	58,6	59,6
2. Planification des programmes et budget	35,2	6,0
3. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix	—	34,4
Total	100,0	100,0

Tableau 27B.1

Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

<i>Grande rubrique</i>	<i>1994-1995 Dépenses</i>	<i>1996-1997 Crédits ouverts</i>	<i>Accroissement des ressources</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>1998-1999 Crédits demandés</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Direction exécutive et administration	926,0	1 433,1	(235,4)	(16,4)	1 197,7	72,8	1 270,5
B. Programme de travail							
1. Comptabilité générale et information financière	11 641,2	11 997,3	(567,6)	(4,7)	11 429,7	618,6	12 048,3
2. Planification des programmes et budget	6 264,1	6 725,7	72,1	1,0	6 797,8	436,8	7 234,6
Total	18 831,3	20 156,1	(730,9)	(3,6)	19 425,2	1 128,2	20 553,4

 2) *Fonds extrabudgétaires*

<i>Grande rubrique</i>	<i>1994-1995 Dépenses</i>	<i>1996-1997 Montant estimatif</i>	<i>Provenance des fonds</i>	<i>1998-1999 Montant estimatif</i>
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
	3 415,8	3 830,2	Structures administratives extrabudgétaires	3 931,4
	1 993,2	3 147,0	ii) Des activités extrabudgétaires	
	2 057,0	1 451,9	Activités de fond	3 657,2
	7 394,9	8 944,3	Coopération technique	1 455,4
			Opérations de maintien de la paix	10 489,9
	—	—	b) Activités de fond	—
	—	—	c) Projets opérationnels	—
Total	14 860,9	17 373,4		19 533,9
Total 1) et 2)	33 692,2	37 529,5		40 087,3

Tableau 27B.2

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	17 199,6	18 564,8	(1 300,7)	(7,0)	17 264,1	998,7	18 262,8
Autres dépenses de personnel	529,3	431,4	224,6	52,0	656,0	39,3	695,3
Consultants et experts	10,0	30,5	(10,5)	(34,4)	20,0	1,2	21,2
Voyages	34,1	36,8	(11,5)	(31,2)	25,3	1,5	26,8
Services contractuels	351,4	345,6	283,1	81,9	628,7	37,6	666,3
Frais généraux de fonctionnement	498,2	445,6	(15,4)	(3,4)	430,2	26,0	456,2
Dépenses de représentation	0,6	4,2	(4,2)	(100,0)	—	—	—
Fournitures et accessoires	27,1	23,6	—	—	23,6	1,3	24,9
Mobilier et matériel	181,0	273,6	103,7	37,9	377,3	22,6	399,9
Total	18 831,3	20 156,1	(730,9)	(3,6)	19 425,2	1 128,2	20 553,4

 2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	1998-1999 Montant estimatif
Postes	13 697,0	16 974,2	19 253,6
Autres dépenses de personnel	938,4	379,2	260,3
Voyages	15,1	20,0	20,0
Services contractuels	40,6	—	—
Frais généraux de fonctionnement	159,0	—	—
Fournitures et accessoires	3,6	—	—
Mobilier et matériel	7,2	—	—
Total	14 860,9	17 373,4	19 533,9
Total 1) et 2)	33 692,2	37 529,5	40 087,3

Tableau 27B.3

Postes nécessaires
Unité administrative : Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	—	—	—	—	1	1
D-2	2	2	—	—	1	1	3	3
D-1	4	4	—	—	2	2	6	6
P-5	6	6	—	—	7	7	13	13
P-4/3	30	25	—	—	35	37	65	62
P-2/1	9	8	—	—	2	2	11	10
Total	52	46	—	—	47	49	99	95
Agents des services généraux								
1re classe	8	8	—	—	8	8	16	16
Autres classes	65	58	—	—	50	52	115	110
Total	73	66	—	—	58	60	131	126
Total général	125	112	—	—	105^a	109^a	230	221

^a Postes financés à l'aide de sommes remboursées au titre des services d'appui :

Structures administratives extrabudgétaires : 1 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 1 P-2 et 17 postes d'agent des services généraux (2 de 1re classe et 15 d'autres classes);

Activités extrabudgétaires de fond : 2 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 13 postes d'agent des services généraux (4 de 1re classe et 9 d'autres classes);

Activités de coopération technique : 1 D-1, 1 P-4 et 7 postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 6 d'autres classes);

Opérations de maintien de la paix (compte d'appui) :

1996-1997 : 1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 12 P-4, 10 P-3, 1 P-2 et 21 postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 20 d'autres classes);

1998-1999 : 1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 13 P-4, 11 P-3, 1 P-2 et 23 postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 22 d'autres classes).

A. Direction exécutive et administration

Tableau 27B.4

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	535,5	907,2	(95,8)	(10,5)	811,4	49,6	861,0
Autres dépenses de personnel	237,0	326,0	(72,3)	(22,1)	253,7	15,3	269,0
Consultants et experts	10,0	30,5	(10,5)	(34,4)	20,0	1,2	21,2
Voyages	8,5	14,6	(4,5)	(30,8)	10,1	0,6	10,7
Frais généraux de fonctionnement	66,3	70,5	(4,1)	(5,8)	66,4	4,1	70,5
Dépenses de représentation	0,6	4,2	(4,2)	(100,0)	—	—	—
Fournitures et accessoires	27,1	23,6	—	—	23,6	1,3	24,9
Mobilier et matériel	41,0	56,5	(44,0)	(77,8)	12,5	0,7	13,2
Total	926,0	1 433,1	(235,4)	(16,4)	1 197,7	72,8	1 270,5

Tableau 27B.5

Postes nécessaires

Programme : Direction exécutive et administration

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	2	2	—	—	—	—	2	2
Agents des services généraux								
Autres classes	3	2	—	—	—	—	3	2
Total	3	2	—	—	—	—	3	2
Total général	5	4	—	—	—	—	5	4

27B.7 Le Contrôleur établit les règles et procédures budgétaires et comptables de l'Organisation et assure la direction générale, l'administration et la coordination du programme de travail du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité; il administre et fait appliquer le règlement financier et les règles de gestion financière, ainsi que les règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Le Contrôleur est également chargé de fournir des services de secrétariat au Groupe consultatif de la gestion et des finances.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 27B.8 Le montant total des ressources prévues à cette rubrique (811 400 dollars) correspond au maintien d'un poste de sous-secrétaire général, d'un poste P-5 et de deux postes d'agent des services généraux (Autres classes). Les fonctions d'appui assumées par le bureau du Contrôleur ayant été redistribuées, il est possible de supprimer un poste d'agent des services généraux (Autres classes).

Autres dépenses de personnel

- 27B.9 Le montant total prévu (253 700 dollars) permettra, d'une part, d'engager du personnel temporaire (50 100 dollars) pour renforcer les effectifs pendant les périodes de pointe et remplacer les fonctionnaires en congé de maternité ou de maladie, d'autre part, de financer les heures supplémentaires qu'il faudra effectuer dans l'ensemble du Bureau, en particulier pendant les sessions de l'Assemblée générale, du Comité du Programme et de la coordination et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, lors de l'établissement du budget-programme, des budgets des opérations de maintien de la paix et des tribunaux internationaux et pour la clôture des comptes en fin d'année.

Consultants

- 27B.10 Un montant de 20 000 dollars, représentant une diminution de 10 500 dollars, est demandé pour pouvoir faire appel à des concours extérieurs en cas de nécessité.

Voyages

- 27B.11 Les ressources prévues (10 100 dollars, soit une diminution de 4 500 dollars), couvriront le coût des voyages qui seront effectués par le Contrôleur et ses représentants désignés dans l'exercice de leurs fonctions.

Frais généraux de fonctionnement

- 27B.12 Le montant total des ressources prévues (66 400 dollars, soit une diminution de 4 100 dollars), couvrira les dépenses suivantes : location de matériel de bureau (22 600 dollars); quote-part du bureau du Contrôleur dans les frais de maintenance et d'appui de l'infrastructure technique du réseau local (serveurs centraux notamment) sur laquelle reposent les services de gestion centralisés (courrier électronique, système UNIX pour le SIG, etc.) (3 700 dollars); communications (34 400 dollars); maintenance du matériel de bureautique (5 700 dollars). Il n'est pas prévu de dépenses de représentation.

Fournitures et accessoires

- 27B.13 Le montant prévu (23 600 dollars), qui correspond au maintien des programmes, doit permettre de couvrir le coût des fournitures de bureau de l'ensemble du Bureau de la planification des programmes du budget et de la comptabilité.

Mobilier et matériel

- 27B.14 Les ressources prévues (12 500 dollars) permettront de mettre à niveau ou de remplacer le matériel de bureautique du bureau du Contrôleur.

B. Programme de travail

1. Comptabilité générale et information financière

Tableau 27B.6

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	11 017,7	11 501,1	(1 002,8)	(8,7)	10 498,3	563,0	11 061,3
Autres dépenses de personnel	292,3	105,4	296,9	281,6	402,3	24,0	426,3
Voyages	4,5	7,7	—	—	7,7	0,4	8,1
Services contractuels	21,4	43,7	(18,6)	(42,5)	25,1	1,5	26,6
Frais généraux de fonctionnement	234,1	221,9	0,8	0,3	222,7	13,3	236,0
Mobilier et matériel	71,2	117,5	156,1	132,8	273,6	16,4	290,0
Total	11 641,2	11 997,3	(567,6)	(4,7)	11 429,7	618,6	12 048,3

2) Fonds extrabudgétaires

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds		1998-1999 Montant estimatif
			a)	Services d'appui à :	
			i)	Des organismes des Nations Unies	
	3 415,8	3 830,2		Structures administratives extrabudgétaires	3 931,4
	1 148,8	2 265,3	ii)	Des activités extrabudgétaires	2 541,1
	2 057,0	1 173,2		Activités de fond	1 138,5
	3 059,2	3 332,0		Coopération technique	4 019,9
	—	—		Opérations de maintien de la paix	—
	—	—	b)	Activités de fond	—
	—	—	c)	Projets opérationnels	—
Total	9 680,8	10 600,7			11 630,9
Total 1) et 2)	21 322,0	22 598,0			23 679,2

Tableau 27B.7

Postes nécessaires
Programme : Comptabilité générale et information financière

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	2	2	—	—	—	—	2	2
P-5	2	2	—	—	3	3	5	5
P-4/3	16	12	—	—	19	21	35	33
P-2/1	7	6	—	—	2	2	9	8
Total	28	23	—	—	24	26	52	49
Agents des services généraux								
1re classe	6	6	—	—	7	7	13	13
Autres classes	51	46	—	—	35	37	86	83
Total	57	52	—	—	42	44	99	96
Total général	85	75	—	—	66^a	70^a	151	145

^a Postes financés à l'aide des sommes remboursées au titre des services d'appui :

Structures administratives extrabudgétaires (y compris le secrétariat du Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès et la Section des assurances : 1 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 1 P-2 et 17 postes d'agent des services généraux (2 de 1re classe et 15 d'autres classes);

Activités extrabudgétaires de fond (y compris le secrétariat du Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès et la Section des assurances) : 1 P-5, 1 P-4, 3 P-3 et 10 postes d'agent des services généraux (4 de 1re classe et 6 d'autres classes);

Activités de coopération technique : 1 P-4 et 7 postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 6 d'autres classes);

Opérations de maintien de la paix (compte d'appui) :

1996-1997 : 1 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 1 P-2 et 8 postes d'agent des services généraux (Autres classes)

1998-1999 : 1 P-5, 4 P-4, 6 P-3, 1 P-2 et 10 postes d'agent des services généraux (Autres classes).

27B.15 Les activités concernant la comptabilité générale et l'information financière sont exécutées par la Division de la comptabilité. La Division continuera à tenir tous les comptes de l'Organisation des Nations Unies selon le principe de la comptabilité par fonds; elle contrôlera le recouvrement des sommes dues à l'Organisation et aidera à suivre les dépenses; elle veillera à l'application du règlement financier et des règles de gestion financière ainsi que des procédures comptables; elle assurera le règlement des obligations financières de l'Organisation, à l'échéance fixée et pour le montant exact. Elle continuera à coordonner et superviser toutes les activités de l'Organisation relatives aux assurances (assurance maladie, assurance-vie, assurance immobilière et assurance responsabilité) ainsi qu'à fournir des services au Comité pour les demandes d'indemnisation en cas de perte ou de détérioration d'effets personnels et au Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès.

Activités

27B.16 Les activités ci-après seront entreprises au cours de l'exercice biennal 1998-1999 :

- a) *Services fournis aux organes délibérants. Documentation à l'intention des organes délibérants.*
Rapports financiers du Secrétaire général à l'Assemblée générale;

- b) *Publications. Support technique.* États financiers semestriels concernant le budget ordinaire, toutes les opérations de maintien de la paix, tous les fonds d'affectation spéciale, les activités de coopération technique, les activités productrices de recettes, les opérations mises en place par le Conseil de sécurité et d'autres comptes spéciaux;
- c) *Services d'appui administratif*
 - i) *Comptabilité générale.* Traitement de divers documents financiers et comptables; comptabilisation du recouvrement des sommes dues à l'Organisation, qui s'élèvent à plusieurs milliards de dollars par an; établissement de prévisions de trésorerie en ce qui concerne le budget ordinaire et les opérations de maintien de la paix; rapprochement des comptes bancaires; versement de fonds aux diverses missions de maintien de la paix, aux commissions régionales et aux centres d'information, dans le monde entier; établissement d'états financiers semestriels; comptabilisation d'états récapitulatifs semestriels et préparation des recettes et des dépenses pour les activités productrices de recettes et toutes les opérations de maintien de la paix; et tenue des comptes et information financière relatives aux fonds d'affectation spéciale et aux activités de coopération technique;
 - ii) *Paiements et décaissements.* Paiement des traitements et des indemnités et autres prestations dues aux fonctionnaires de l'ONU, aux consultants et aux boursiers de l'ONU; traitement des remboursements des impôts sur le revenu (activité financée par le Fonds de péréquation des impôts); établissement des relevés des émoluments et de rapports, y compris les rapports et barèmes annuels de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies; paiement des fournisseurs et autres créanciers; traitement des demandes de remboursement des frais de voyage;
 - iii) *Appui systémique.* Appui aux systèmes suivants : modules financiers du Système intégré de gestion; système de comptabilité générale; système des états de paie; assurance maladie après la cessation de service; système de gestion des remboursements d'impôts; administration du réseau local; système de comptabilité des bureaux extérieurs; système des états de paie des bureaux extérieurs; système d'information pour la gestion de la trésorerie;
 - iv) Gestion et coordination de toutes les activités concernant l'assurance-vie, l'assurance maladie, l'assurance immobilière et l'assurance responsabilité; et étude des nouvelles formules d'assurance offertes sur le marché mondial de ce type de service;
 - v) Fourniture de services de secrétariat au Comité pour les demandes d'indemnisation en cas de perte ou de détérioration d'effets personnels et au Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

27B.17 Le montant total des ressources prévues (10 498 300 dollars, soit une diminution de 1 002 800 dollars) représente le coût de 75 postes — traitements et dépenses communes de personnel. La diminution est la résultante de l'application des nouveaux taux standard de vacances de postes, et de transferts et de suppressions de postes. La réduction nette de 10 postes se décompose comme suit : a) suppression d'un poste P-3 rendue possible par l'amélioration des procédures de traitement des comptes des bureaux extérieurs et des bordereaux interservices; b) suppression de deux postes d'agent des services généraux (Autres classes) consécutive à la rationalisation, grâce au Système intégré de gestion, du traitement des demandes de remboursement des frais de voyage; c) suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) en 1999, lorsque le traitement des états de paie aura été pris en charge par le SIG; d) suppression de cinq postes [1 P-4, 1 P-2, et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] au Groupe de remboursement des impôts sur le revenu, le coût des activités correspondantes devant être transféré au Fonds de péréquation des impôts comme indiqué dans le document A/C.5/50/57/Add.1 (le montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1996-1997 tient déjà compte de cette décision);

e) suppression de quatre postes [1 P-4 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] due au transfert de la comptabilité des recettes au chapitre des recettes, auquel il est plus normal de la rattacher;
 f) transfert de deux postes [1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)] de la Division de la comptabilité au Système intégré de gestion pour assurer la maintenance des modules 3 et 4;
 g) transfert de cinq postes d'agent des services généraux (Autres classes) de la Division des achats et des transports du Bureau des services d'appui (chap. 27D) au Groupe des comptes créditeurs de la Division de la comptabilité.

Autres dépenses de personnel

27B.18 Le montant prévu (402 300 dollars) servira à recruter du personnel temporaire pour renforcer les effectifs pendant les périodes de pointe et assurer les services d'appui accrus qu'exigera l'implémentation du module 4 du Système intégré de gestion.

Voyages

27B.19 Le montant de 7 700 dollars permettra d'effectuer des déplacements pour améliorer la coordination avec les lieux d'affectation hors Siège en ce qui concerne les méthodes de comptabilité et d'information financière.

Services contractuels

27B.20 Le montant de 25 100 dollars prévu pour faire imprimer des rapports à l'extérieur représente une diminution de 18 600 dollars, qui reflète la réduction globale des travaux contractuels d'imprimerie.

Frais généraux de fonctionnement

27B.21 Le montant prévu à cette rubrique (222 700 dollars, soit une diminution de 800 dollars) permettra de financer la quote-part de la Division dans les frais de maintenance et d'appui de l'infrastructure technique du réseau local (serveurs centraux notamment) sur laquelle reposent les services de gestion centralisés (courrier électronique, système UNIX pour le SIG, etc.) (115 700 dollars) et la maintenance du matériel de bureautique de la Division (107 000 dollars).

Mobilier et matériel

27B.22 Un montant de 273 600 dollars, qui représente une augmentation de 156 100 dollars, est prévu pour mettre à niveau ou remplacer le matériel de bureautique de la Division.

2. Planification des programmes et budget

Tableau 27B.8

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	5 646,4	6 156,5	(202,1)	(3,2)	5 954,4	386,1	6 340,5
Voyages	21,1	14,5	(7,0)	(48,2)	7,5	0,5	8,0
Services contractuels	330,0	301,9	301,7	99,9	603,6	36,1	639,7
Frais généraux de fonctionnement	197,8	153,2	(12,1)	(7,8)	141,1	8,6	149,7
Mobilier et matériel	68,8	99,6	(8,4)	(8,4)	91,2	5,5	96,7
Total	6 264,1	6 725,7	72,1	1,0	6 797,8	436,8	7 234,6

Tableau 27B.8 (suite)

2) Fonds extrabudgétaires

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds	1998-1999 Montant estimatif
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
			Structures administratives	
	—	—	extrabudgétaires	—
	832,2	681,0	ii) Des activités extrabudgétaires	
	—	278,7	Activités de fond	858,3
	—	—	Coopération technique	316,9
	—	—	Opérations de maintien de la paix	—
	—	—	b) Activités de fond	—
	—	—	c) Projets opérationnels	—
Total	832,2	959,7		1 175,2
Total 1) et 2)	7 096,3	7 685,4		8 409,8

Tableau 27B.9

Postes nécessaires

Planification des programmes et budget

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	2	2	—	—	1	1	3	3
P-5	3	3	—	—	1	1	4	4
P-4/3	14	13	—	—	1	1	15	14
P-2/1	2	2	—	—	—	—	2	2
Total	22	21	—	—	3	3	25	24
Agents des services généraux								
1re classe	2	2	—	—	—	—	2	2
Autres classes	11	10	—	—	3	3	14	13
Total	13	12	—	—	3	3	26	15
Total général	35	33	—	—	6^a	6^a	41	39

^a Postes financés à l'aide des sommes remboursées au titre des services d'appui : Activités extrabudgétaires de fond : 1 P-5, 1 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes).

27B.23 La planification des programmes et l'établissement du budget relèvent de la Division de la planification des programmes et du budget. La Division s'acquiesce des tâches ci-après : a) coordination de l'élaboration du plan à moyen terme et de ses révisions; b) établissement des projets de budget-programme et des prévisions révisées, ainsi que des états d'incidences sur le budget-programme; c) autorisation de dépenses et approbation des tableaux d'effectifs; d) examen et suivi des dépenses; e) examen du respect des tableaux

d'effectifs; f) mise au point et actualisation des paramètres utilisés pour chiffrer les coûts dans le budget-programme; g) prestation de services à des organes intergouvernementaux et autres organes.

Activités

27B.24 Les activités ci-après seront entreprises au cours de l'exercice biennal 1998-1999 :

- a) *Services fournis aux organes délibérants*
 - i) Documentation à l'intention des organes délibérants. État des crédits ouverts au budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999; plan général proposé pour le budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001; rapports sur l'exécution du budget de 1998-1999; rapports à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale sur les budgets-programmes des exercices biennaux 1996-1997 et 1998-1999; projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001; rapports à l'Assemblée générale sur des questions administratives et budgétaires, selon que de besoin;
 - ii) Services fonctionnels. Comité du programme et de la coordination, Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et Cinquième Commission de l'Assemblée générale;
- b) *Services d'appui administratif et financier*
 - i) Examen des projets de résolution et de décision dont seront saisis l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et leurs organes subsidiaires, et établissement d'états de leurs incidences sur le budget-programme et de prévisions révisées; établissement de prévisions révisées tenant compte des décisions du Conseil de sécurité; établissement des budgets et des rapports sur l'exécution des budgets du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 et du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994; examen et analyse des prévisions concernant les dépenses à financer par des fonds extrabudgétaires;
 - ii) Émission d'autorisations de dépenses et publications de directives ou d'instructions visant à améliorer les procédures administratives et budgétaires et à assurer une utilisation rationnelle des ressources; examen et analyse des propositions visant à constituer des fonds d'affectation spéciale, ainsi que des accords avec les donateurs, et mise au point des mandats de ces fonds; examen des incidences sur le budget-programme des accords avec les pays hôtes concernant des réunions tenues ailleurs qu'au Siège; examen de projets de rapport à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et à leurs organes subsidiaires sur des questions financières ou budgétaires; établissement d'avis d'allocation de crédits et d'approbation des tableaux d'effectifs; contrôle des dépenses, examen des propositions de révision des allocations de crédits et élaboration de demandes de crédits supplémentaires; préparation des demandes d'autorisation d'engagement de dépenses imprévues ou extraordinaires; tenue de statistiques sur les postes vacants et du fichier des agents certificateurs;
 - iii) Tenue à jour et exploitation d'un système budgétaire informatisé, gestion de la base de données (structure et entrée des données) et contrôle du système; établissement de tableaux de coûts standard.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

27B.25 Les ressources nécessaires à ce titre ont été estimées à 5 954 400 dollars et reflètent une réduction de 202 100 dollars. Il est proposé de supprimer deux postes [1 poste P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)] à la suite de la redistribution des tâches au sein de la Division.

Voyages

27B.26 Le montant prévu au titre des voyages est réduit de 7 000 dollars et ramené à 7 500 dollars.

Services contractuels

27B.27 Un montant de 603 600 dollars, représentant une augmentation de 301 700 dollars, est proposé afin de financer les services informatiques nécessaires pour accroître la capacité du système d'information budgétaire et développer les interfaces avec le SIG.

Frais généraux de fonctionnement

27B.28 Le montant demandé (141 100 dollars, soit une diminution de 12 100 dollars) représente la quote-part de la Division dans les frais de maintenance et d'appui de l'infrastructure technique du réseau local (serveurs centraux notamment) sur laquelle reposent les services de gestion centralisés (courrier électronique, système UNIX pour le SIG, etc.) (94 600 dollars) et les frais de maintenance du matériel de bureautique (46 500 dollars).

Mobilier et matériel

27B.29 Un montant de 91 200 dollars est prévu pour mettre à niveau ou remplacer le matériel de bureautique de la Division.

3. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix

Tableau 27B.10

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds extrabudgétaires

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds	1998-1999 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	12,2	200,7	i) Des organismes des Nations Unies	—
	4 335,7	5 612,3	ii) Des activités extrabudgétaires	257,8
	—	—	Activités de fond	—
	—	—	Opérations de maintien de la paix	6 470,0
	—	—	b) Activités de fond :	—
	—	—	c) Projets opérationnels :	—
Total	4 347,9	5 813,0		6 727,8

Tableau 27B.11

Postes nécessaires

Programme : Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	—	—	—	—	1	1	1	1
D-1	—	—	—	—	1	1	1	1
P-5	—	—	—	—	3	3	3	3
P-4/3	—	—	—	—	15	15	15	15
Total	—	—	—	—	20	20	20	20
Agents des services généraux								
1re classe	—	—	—	—	1	1	1	1
Autres classes	—	—	—	—	12	12	12	12
Total	—	—	—	—	13	13	13	13
Total général	—	—	—	—	33^a	33^a	33	33

^a Postes financés à l'aide des sommes remboursées au titre des services d'appui : Activités de fond : 1 P-4; Opérations de maintien de la paix (compte d'appui) : 1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 9 P-4, 5 P-3 et 13 postes d'agent des services généraux (1 de 1re classe et 12 d'autres classes).

27B.30 Les services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix sont assurés par la Division du financement du maintien de la paix. Celle-ci s'attachera en priorité à améliorer les techniques d'établissement des budgets des opérations, la présentation type de ces budgets, ainsi que la présentation du budget et du rapport sur l'exécution du budget propres à chaque opération. Elle continuera d'affiner les techniques de gestion financière pour que les opérations soient administrées avec le maximum d'efficacité et d'économie. Elle continuera également d'assumer d'autres fonctions de gestion financière : élaboration de principes directeurs, contrôle budgétaire et suivi des flux de trésorerie, révision périodique des taux utilisés pour déterminer les sommes à rembourser aux pays qui fournissent des contingents, et liaison avec les gouvernements, notamment négociations avec ceux qui fournissent des contingents pour régler les questions financières relatives à leur participation aux opérations de maintien de la paix. La Division poursuivra aussi la rationalisation et la normalisation des techniques et procédures budgétaires.

Activités

27B.31 Les activités ci-après seront entreprises au cours de l'exercice biennal 1998-1999 :

- a) *Services fournis aux organes délibérants.* Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur le financement des missions en cours, terminées ou closes : FNUOD, FINUL, MONUIK, UNFICYP, MONUL, UNAVEM, MINURSO, ATNUSO, MINUBH, MONUP, FORDEPRENU, FPNU, MONUG, MINUHA, MANUH, MINUAR, MONUT, et des nouvelles missions que le Conseil de sécurité pourrait approuver; rapports à l'Assemblée sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, notamment sur la révision des taux de remboursement, le fonds de

réserve pour les opérations de maintien de la paix, le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi; et parties des rapports au Conseil relatives au financement des opérations de maintien de la paix, selon que de besoin;

- b) *Services d'appui administratif*
- i) *Élaboration du budget.* Examen et analyse des rapports sur l'exécution des budgets et les prévisions de dépenses présentés dans le cadre du financement des opérations de maintien de la paix et des activités découlant des résolutions 687 (1991) et 986 (1995) du Conseil de sécurité; examen des propositions visant à financer au moyen des fonds d'affectation spéciale constitués pour les opérations de maintien ou de rétablissement de la paix, du compte d'appui pour ces opérations, du compte de la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ou des crédits ouverts par l'Assemblée générale pour les dépenses imprévues et extraordinaires; rédaction des parties des rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité concernant les aspects financiers de la création de nouvelles opérations, ou bien de la prorogation ou de la révision du mandat de missions en cours; examen et vérification des données communiquées par le Département des opérations de maintien de la paix pour la mise à jour annuelle du Manuel des coûts standard (y compris les coûts spécifiques des missions) qui sert à établir les budgets des opérations;
 - ii) *Contrôle budgétaire.* Émission et révision des avis d'allocation de crédits et d'approbation des tableaux d'effectifs; examen et analyse des états mensuels des dépenses imputées sur les comptes des différentes opérations de maintien de la paix, le compte d'appui pour les opérations de maintien de la paix, le compte de la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et les comptes des activités découlant des résolutions 687 (1991) et 986 (1995) du Conseil de sécurité;
 - iii) *Suivi de la situation financière.* Examen et analyse de la situation des comptes spéciaux ouverts pour les opérations de maintien de la paix et autres missions et calcul des montants nécessaires pour couvrir les dépenses opérationnelles et les dépenses d'appui, selon que de besoin; suivi permanent de la situation de trésorerie des opérations de maintien de la paix et des prévisions de trésorerie les concernant; établissement d'états mensuels de l'effectif des contingents et des sommes à payer aux divers pays qui fournissent ces contingents; émission d'instructions pour le paiement des sommes dues au titre des contingents, lorsque la situation de trésorerie le permet; confirmation de la position des comptes spéciaux des opérations de maintien de la paix, avant que la Division de la comptabilité ne procède au règlement des sommes dues aux gouvernements sur la base de documents certifiés par le Département des opérations de maintien de la paix; émission d'autorisations de paiement et/ou de directives pour les sommes dues à d'autres titres aux gouvernements qui fournissent des contingents ou un appui logistique à des opérations de maintien de la paix ou à d'autres missions; contrôle et utilisation du fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix conformément aux dispositions de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale;
 - iv) *Liaison avec les gouvernements.* Discussions avec les gouvernements, notamment ceux qui fournissent des contingents, sur la situation financière de chaque mission et ses conséquences pour les différentes opérations de maintien de la paix; négociations avec les gouvernements qui fournissent des contingents sur les questions financières relatives aux opérations de maintien de la paix, notamment le détail des sommes restant à leur rembourser;
 - v) *Calcul des taux de remboursement.* Examen et analyse des données communiquées périodiquement par les gouvernements qui fournissent des contingents sur le coût de la fourniture de contingents nationaux pour les opérations de maintien de la paix et autres missions; examen et analyse annuels de l'évolution des taux d'inflation et de change et de leurs répercussions sur les taux standard de remboursement des dépenses liées à la fourniture de contingents; et établissement de rapports à l'Assemblée générale sur l'examen des taux standard de remboursement des dépenses liées à la fourniture de contingents.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

27B.32 Les dépenses de la Division sont financées par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Les montants demandés pour l'exercice biennal 1998-1999 tiennent compte des propositions que l'Assemblée générale doit examiner à la reprise de sa cinquante et unième session, en mai 1997.